



« C'est avec détermination qu'avec les professionnels de santé et l'ensemble des équipes de l'Agence, je poursuivrai le travail initié en novembre 2014 pour un DPC de qualité »

**Michèle Lenoir-Salfati**

Directrice Générale de l'Agence nationale du DPC

## Le dispositif de DPC 2.0 sur les starting block à l'automne

**Michèle Lenoir-Salfati**, sous-directrice des ressources humaines du système de santé à la DGOS depuis 2013 et **préfiguratrice** de l'Agence nationale du DPC depuis mars dernier, **est nommée Directrice Générale de l'Agence nationale du DPC**.

### Les premiers axes développés

Fortement **impliquée dans la formation continue et la réforme initiée** par l'article 114 de la Loi de modernisation de notre système de santé, Michèle Lenoir-Salfati, en collaboration avec les équipes de l'Agence et les professionnels de santé, mènera de **front la gestion opérationnelle de l'Agence et la mise en œuvre des travaux initiés lors de la préfiguration**.

Ainsi, l'Agence nationale du DPC s'est déjà engagée autour de **trois grands axes de travail** avec tous les acteurs du DPC :

- La mise en marche de la nouvelle gouvernance du dispositif avec l'objectif que l'ensemble des instances soit installé et opérationnel à compter du mois de septembre ;
- Le déploiement d'une **stratégie de contrôle permettant de renforcer la qualité de l'offre de DPC** avec un nouveau rôle de la part des équipes de l'Agence et la forte implication des commissions scientifiques indépendantes ;
- **L'évolution du modèle économique** du DPC rendue possible grâce aux améliorations du dispositif initiées par la loi de santé (parcours de DPC triennal, recentrage sur le soin et la prise en charge, orientations nationales prioritaires resserrées).

### Michèle Lenoir-Salfati au cœur des premières réflexions autour du DPC

Après 6 années en tant que **responsable formation continue** au sein du Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière où elle a été confrontée **aux enjeux terrains de la formation continue** du système de santé, Madame Lenoir-Salfati a rejoint l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (aujourd'hui Haute Autorité de Santé) en tant que Chef du service certification des établissements de santé. Elle a notamment participé à la rédaction des décrets sur **l'accréditation des médecins et spécialités à risques** et sur **l'évaluation des pratiques professionnelles** des médecins parus respectivement en 2004 et 2005, textes précurseurs de l'actuel dispositif de DPC. En 2010, elle intègre l'équipe de direction des ressources humaines de la **Direction générale de l'offre de soins (DGOS)** du Ministère en charge de la santé où elle **portera entre autres les réflexions collectives engagées autour du DPC** fin 2014 qui ont contribué à l'écriture des textes relatifs à la réforme du dispositif.

### Contacts et demandes d'information

L'Agence vous donne rendez-vous

- sur son **nouveau site internet** [www.agencedpc.fr](http://www.agencedpc.fr), en lien avec le site dédié aux professionnels de santé [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et les accès sécurisés déjà existants pour les organismes de DPC et les membres de ses instances.
- à l'adresse [communication@agencedpc.fr](mailto:communication@agencedpc.fr) pour toute demande d'information.



Retrouvez toutes les actualités de l'Agence nationale du DPC sur notre compte Twitter officiel : **@AgenceDPC**